

INTERVIEW EXPRESS

Faut-il interdire les baptêmes estudiantins ?

Trois responsables de baptêmes estudiantins liégeois viennent d'être inculpés par la justice. Notamment pour traitements dégradants. De nombreuses questions continuent d'entourer cette pratique. Entretien avec Bruno Delvaux, vice-président du Conseil des recteurs des universités francophones (Cref).

Que pensez-vous que cette décision de justice ?

En tant que citoyen, je me réjouis de cette décision. En tant que recteur, j'estime qu'il est majeur de statuer quand certaines zones de baptême sont des zones de non-droit. Il y a une responsabilité à prendre par les organisateurs. Quand on contrevient aux droits de l'homme, il faut assumer. Nous vivons dans un État de droit : il y a des droits et des devoirs. Le lien, c'est la responsabilité. Je m'interdis de rendre justice mais j'estime que s'il n'y a pas de message fort, il continuera à y avoir des dérives.

Cette inculpation conscientisera-t-elle les étudiants et responsables de baptême ?

Je l'espère. Les baptêmes ne sont pas un phénomène propre aux universités francophones. Il y a des dérives partout dans le monde. Il faut les enrayer. Dans certains pays, on tombe dans l'incitation à l'alcoolisme. Et je pèse mes mots. Mais à Harvard, par exemple, on interdit l'alcool. C'est une bonne chose. Car l'alcool est une arme à feu, il est dangereux pour la société. J'ai été étudiant, et même vice-président du cercle d'agronomie, mais nous n'avions pas besoin d'alcool pour nous amuser. D'où vient cette idée saugrenue ? L'alcool devient un passeport d'accès au groupe et c'est pernicieux.

Les problèmes que l'on constate sont-ils dus uniquement à l'alcool ?

Un autre problème est la durée de ces baptêmes. Cela occupe parfois les étudiants trois soirs par

semaine. Ensuite, il faut de la maturité pour encadrer des activités. Dans notre cercle, il fallait être en avant-dernière année pour être dans l'équipe de responsables. Maintenant, certains sont deuxième bac. Enfin, il y en a qui utilisent leur position hiérarchique. Mais cela n'arrive pas que dans les baptêmes.

Les universités vont-elles prendre des mesures pour mieux encadrer les baptêmes ?

En réalité, ce sont les institutions qui décident. Et les positions des recteurs sont très différentes sur ce dossier. Mais si une dérive arrive, nous en discutons au Cref. Cela a été le cas après le problème à Liège.

Les relations entre les fournisseurs d'alcool et certains cercles devraient-elles être réglementées ?

Je pense que les universités devraient s'intéresser beaucoup plus aux liens entre les marques et certains cercles. Les fournisseurs savent que l'abus d'alcool a des conséquences, comme un accident ou un échec durant les études. Et que les jeunes sont un public à risque.

Les baptêmes devraient-ils être arrêtés ?

Je ne suis pas contre les baptêmes. Mais j'estime qu'ils doivent être cadrés par l'institution et les responsables de baptême, dans le respect des droits de l'homme et dans la dignité. Je suis un chaud partisan du folklore estudiantin mais pas si cela se rapproche de la dégradation humaine. Les activités devraient se limiter au social, à savoir l'intégration. Faut-il vraiment faire un « gueule en terre » ou mimer une scène de fornication pour être intégré ?

Il est difficile de dire si, oui ou non, il faut stopper. Mais s'il y a des dérives à répétition, il faut arrêter et se poser la question de la légalité car des vies humaines sont en jeu. Directement ou indirectement.

WENDY GERMEYS (st.)